

Boulogne-Billancourt, le 23 novembre 2010

Monsieur le Maire de Paris Bertrand Delanoë Place de l'Hotel de Ville 75004 Paris

Objet : Serres d'Auteuil

Monsieur le Maire, cher 4 mi

Les Serres d'Auteuil sont un lieu que la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme connaît bien puisqu'elle y a célébré en mai 2006, le premier anniversaire du Défi pour la Terre.

Ce jardin des Serres d'Auteuil est le témoin muet d'un grand patrimoine Végétal Vivant. Jardin botanique historique de six hectares aux collections de plantes remarquables depuis 1898, ce site exceptionnel est inscrit sur l'inventaire des monuments historiques. Il est également un patrimoine de culture horticole dont les collections centenaires, tout comme les savoirs faire, sont inestimables. Patrimoine bâti, patrimoine végétal vivant (collections anciennes de plantes dont douze ont reçu le label du CCVS-Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées) et savoir-faire transmis par les différents responsables des collections sont indissociables.

Cette tradition de gestion et de valorisation des collections de plantes ex-situ, en lien avec la connaissance des plantes dans leur milieu d'origine, est indispensable à la bonne connaissance des plantes compagnes. Les serres recèlent ainsi de nombreuses variétés de plantes tropicales et botaniques comme des azalées, des orchidées, des bégonias, des cactus, des fougères, des plantes carnivores...

Ce havre de paix en plein coeur urbain, embelli également par des artistes comme Auguste Rodin, et encore aujourd'hui l'un des plus beaux ensembles de serres d'Europe, est placé sous la responsabilité de vos services. A deux pas du périphérique parisien, le jardin des Serres d'Auteuil forme ainsi depuis 1998 avec le parc de Bagatelle, le Parc floral de Paris et le jardin de l'école d'horticulture Du Breuil, le jardin botanique de la Ville de Paris.

La construction du périphérique en 1968 avait déjà empiété d'un tiers ce jardin. En novembre 2003 les élus de Paris signèrent, avec tous les élus concernés des autres collectivités, les deux chartes du Bois de Vincennes et du Bois de Boulogne, dont fait partie le jardin des serres d'Auteuil. L'engagement était pris, non seulement de ne pas amputer ces deux parcs, mais de réaliser un projet d'aménagement, de développement durable et un PLU (Plan Local d'Urbanisme) réduisant de façon significative le trafic routier.

F. 01 41 22 10 99

Je viens donc vers vous car des informations font état de l'intention de la Fédération Française de Tennis de « fusionner » les espaces de Roland-Garros, l'ensemble du jardin et des Serres d'Auteuil, avec notamment l'annexion de l'Orangerie et des autres bâtiments techniques aujourd'hui protégés. Le projet prévoirait aussi de construire un court de tennis de 7 000 places à l'emplacement des « serres chaudes », contenant des collections rarissimes, telles des orchidées plus que centenaires.

Serait-il donc possible que, sept ans après leur engagement à respecter ce poumon vert, les élus renient leurs parole et signature, et entreprennent un projet mettant en péril ces « biens publics » que sont devenus les jardins, les serres historiques et leurs collections remarquables ?

La question de l'aménagement des espaces verts autant que celle des équipements sportifs dans la capitale semblent désormais liées. N'y a-t-il pas d'autres solutions qui permettraient de préserver et valoriser ce Patrimoine Végétal Vivant ?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier que je me permets d'envoyer également à Madame Chantal Jouanno, Ministre des sports, en espérant qu'une issue heureuse puisse sceller favorablement l'avenir des Serres d'Auteuil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Sincirement,

Nicolas Hulot Président

icolar Juli